Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEMANDE DE PLAN DE CHASSE

Code de l'Environnement – articles L-425-6 à L-425-7 et R-425-4 à R-425-9
Arrêté du 20 février 2009 relatif à la demande de plan de chasse individuel

Vous êtes détenteur d'un droit de chasse
et vous demandez la délivrance d'un plan de chasse pour le gibier présent sur votre territoire de chasse :
Veuillez remplir toutes les rubriques de ce formulaire et
LE RETOURNER A LA FEDERATION DES CHASSEURS OBLIGATOIREMENT AVANT LE 10 MARS

TERRITOIRE

ACCA ou CHASSE PRIVEE	JOANNY Philippe SAINT-PAUL-DE-SALERS
Numéro du lot	fd15-489
COMMUNE(S)	SAINT-PAUL-DE-SALERS
Massif chevreuil	Monts du Cantal Ouest
Massif cerf	UG Monts du Cantal

DETENTEUR DE DROIT DE CHASSE

Nom Prénom	Marty jacky
Qualité	Détenteur de droit de chasse
Adresse	10 cité Pierre Terrisse, 15000 AURILLAC
Téléphone (fixe et portable)	0680850068
Courriel	martyjacky@orange.fr

DESCRIPTIF DU TERRITOIRE

À compléter en cas de nouveau demandeur ou de modification depuis la précédente demande

Surface favarable: 28.00	Surface Totale: 63.00

DEMANDE DE PLAN DE CHASSE SAISON 2020 / 2021

	CERF				CHEVREUIL	CHAMOIS	MOUFLON
	Mâle	Femelle	Indifférencié	TOTAL			
Attribution année précédente	0	0	1	1			
Réalisation année précédente	0	1	0	1			
Estimation de la population (hausse ou baisse ou stabilité)	Stabilité						
Attribution théorique							
DEMANDE 2020 / 2021	1			1			

Fait le mercredi 4 mars 2020 à AURILLAC Signature